

Séance du :

07/08/2025

Date de la convocation :

01/08/2025

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de COMPS sur ARTUBY

N° de la délibération 2025 _31	Nombre de membres		
	Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
	8	8	7

L'an deux mille vingt-cinq et le 07 Aout à 14h30,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances,
Sous la présidence de M. Alain BARALE

Présents : MM. BAIN Chantal - CAMOIN Yves — GRANDAZZI Sandrine - LAUGIER Lucette --
GAYMARD Marie-José et TROIN François

Absent excusé : Mme_- LUCAS Aurore Ayant donné procuration Mme GRANDAZZI Sandrine

Secrétaire de séance : GRANDAZZI Sandrine

**Objet : Acquisition de la Parcelle K 498 à M. Gilbert BRUN (Succession Edmond
MISSA)**

Monsieur le Maire fait un rapide compte-rendu des discussions concernant
l'acquisition de la parcelle K498, issue de la division de la parcelle K 402 appartenant à
la succession de Monsieur MISSA Edmond.

Il rappelle des différents échanges concernant cette parcelle K 498 de 1100m² au
prix de 62000,00 € auquel il faut ajouter les frais d'acquisition.

**Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal décide :**

- **d'ACQUERIR** la parcelle K 498 de 1100m² au prix de 62 000,00 €
- **de CHARGER** Maitre Nicolas RIFFAUD, notaire à ROQUEBRUNE sur
ARGENS(Les Issambres) de la réaction des actes nécessaires.
- **D'AUTORISER** le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire.

Fait et délibéré à Comps/Artuby les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le: 08 AOUT 2025
et publication le: 08 AOUT 2025

Le Maire
A. BARALE



Le Maire
A. BARALE

